



Juillet 2008

Revue Municipale
d'information

n°53

Beauzac infos



sommaire

- Edito p 02
- Travaux sur la commune ... p 03
- Vie Beauzacoise p 05
- Communauté de communes p 12
- Nouvelles entreprises p 14
- Conseil municipal p 16
- Garde des pharmacies p 21
- Numéros utiles p 22
- Calendrier des manifestations . p 23



Directeur de publication :
Commission «Communication»



www.ville-beauzac.fr

e-mail: mairie@ville-beauzac.fr



édito

«*Des élus au travail... des dossiers qui avancent !*»

Chers compatriotes,

Tout au long de ce printemps 2008, après les élections municipales, **vos élus ont pris leur place dans les différentes structures intercommunales où ils représentent et défendent Beauzac.**

C'est ainsi que **la Communauté de Communes des Marches du Velay** a réélu son Président, Louis SIMONNET, Maire des Villettes, les cinq autres Maires siégeant au bureau comme Vice-présidents. Ils se réunissent au moins une fois par mois pour préparer les conseils communautaires et harmoniser, s'il y a lieu, leur point de vue.

La Communauté a achevé la construction de notre Pôle Petite Enfance à la Garenne remis aux associations gestionnaires. **Elle a relancé le dossier du Centre Nautique**, entendu longuement l'équipe d'architectes sélectionnée au concours. Une présentation du projet à tous les élus municipaux des 6 communes s'est déroulée ce 27 juin dans notre Espace de la Dorlière, suivie de questions-réponses dans un débat très ouvert. Le Conseil Communautaire est saisi pour un vote final le 7 juillet.

Le Syndicat des Eaux Loire-Lignon a lui aussi réélu son Président, Joseph CHAPUIS, Maire de Bas-en-Basset, et confirmé le Directeur, Eric CHEVALIER, qui assurait l'intérim. Il se propose de gérer la Station de Traitement des Eaux du Lignon en cours de construction par le SYMPAE à Monistrol-sur-Loire, route de Sainte-Sigolène.

Le même **SYMPAE (Syndicat Mixte de Production et d'Alimentation en Eau)**, présidé par Colette CHAMBONNET, adjointe au Maire de Monistrol-sur-Loire, va lancer l'appel d'offres des conduites qui amèneront l'eau du Lignon à Bas (Ancette), à Beauzac (au réservoir de Pirolles, au droit de notre station de Bérard ainsi qu'à Chizeneuve) pour desservir le Haut-Forez. Merci aux propriétaires qui ont donné les autorisations de passage tout au long de la Vallée de l'Ance.

Le **SYMPTTOM (Syndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures Ménagères et assimilées)** est présidé par Robert VALOUR, Maire de Monistrol-sur-Loire. Il a organisé, pour tous les délégués (2 titulaires et un suppléant pour Beauzac) la visite du Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) de Gampalou à Monistrol-sur-Loire. La Concession d'Exploitation a été renouvelée, après appel d'offres, à l'Entreprise Moulin pour 5 ans et pour 7,8 M€ H.T. Un nouveau casier qui pourra accueillir 200 000 tonnes est en cours de construction.

Enfin, **le Syndicat d'Electrification de la Région de Monistrol-sur-Loire**, le plus ancien puisqu'il date des années 1920, s'est réuni à Beauzac le 28 avril. Ce Syndicat que je préside tout comme le Syndicat Départemental d'Electrification, coordonne et finance les travaux sur le réseau électrique (extension, renforcement, dissimulation,...) ainsi que les travaux d'éclairage public.

Comme vous pouvez le constater vos élus sont au travail, à Beauzac comme dans les structures intercommunales, **avec le souci constant de faire avancer les dossiers qui concernent directement notre commune.**

*Jean PRORIOL
votre Maire*

BORNE DE VIDANGE POUR CAMPING-CAR

Dans la perspective d'améliorer les séjours des touristes friands de voyages en camping-cars, la Mairie de Beauzac a mis en place sur le parking de la Dorlière, une aire de propreté et d'assainissement pour les camping-cars avec une borne et tout dispositif de vidange. Cet aménagement est situé à l'entrée nord de Beauzac, en bordure de la départementale et tout près des commerces du centre-bourg. De façon à garantir la pérennité du fonctionnement de cet équipement, il appartient à tous les usagers de respecter les consignes d'utilisation.

RALENTISSEUR

Depuis quelques temps, une réflexion a été conduite au sein du conseil municipal pour faire ralentir les automobilistes qui traversent BEAUZAC. Au début, nous pensions que les panneaux de limitation de vitesse suffiraient à atteindre l'objectif. Mais, très vite, nous avons compris que la solution n'était pas là...

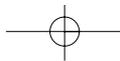
Après la pose d'un ralentisseur à l'entrée sud, nous avons alors décidé d'en implanter un autre vers la Médiathèque. Cette réalisation nous permet de sécuriser les traversées fréquentes des enfants qui se rendent à la cantine ou à la Médiathèque et de tout autre piéton.

Depuis, les automobilistes sont dans l'obligation de traverser le centre bourg plus lentement.

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX TECHNIQUES



Les locaux techniques de Beauzac situés avenue Louis Pasteur sont en pleine restructuration. Tout d'abord, la toiture a été refaite. Ensuite, à l'intérieur, deux bureaux ont été aménagés. Des vestiaires intérieurs seront construits avec un accès direct aux sanitaires existants, d'autres ont été créés à l'extérieur. Actuellement, le ravalement des façades est en cours. Une vraie cure de jouvence pour ce bâtiment, dont l'aspect laissait à désirer.



RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES DE L'ANCIEN TERRAIN DE FOOT D'ENTRAINEMENT ET ARROSAGE AUTOMATIQUE DES 2 STADES



Actuellement, les stades de foot bénéficient d'un entretien complet. Dans un premier temps, l'arrosage automatique est réalisé sur les 2 stades : 7 rampes de 5 arroseurs pour le stade de jeu et 6 rampes de 5 arroseurs pour le stade d'entraînement.

Cet investissement nous permettra de diviser par 5 la consommation d'eau nécessaire à l'arrosage. Après ces travaux, un regarnissage (remise en place partielle de gazon) et un décompactage (aération) seront effectués.

De plus, tout l'intérieur du vestiaire du stade de foot d'entraînement a été restructuré. L'électricité, le carrelage, les portes intérieures et le sanitaire sont refaits à neuf.

SAPEURS-POMPIERS

Si le Centre d'Interventions de Beauzac n'a pas été favorisé par le plan d'équipement au niveau des véhicules d'interventions, il voit quand même sortir de terre le projet de restructuration de la caserne.

En effet, depuis le 09 juin dernier, les travaux ont débuté afin d'agrandir le Centre devenu trop petit pour nos 25 pompiers. Rappelons que ce projet a été lancé le 06 avril 2007 en présence des représentants du SDIS, de la municipalité et des pompiers de Beauzac. Le 07 Août 2007, le permis de construire était déposé en mairie.

Cette restructuration comprendra un agrandissement regroupant la partie administrative et salle de formation. La partie administrative actuelle sera transformée en vestiaires masculins et féminins. Les garages seront réaménagés afin d'isoler la partie sanitaire de la partie incendie.

Si les délais sont respectés, nos sapeurs-pompiers pourront, avant l'année prochaine, travailler dans une structure répondant enfin à leurs besoins. En espérant que le parc matériel suive le même exemple...

Le Centre d'Intervention des Sapeurs-pompiers de Beauzac recrute des personnes motivées, disponibles, résidant à proximité du bourg, dans le cadre d'un engagement volontaire.

Veillez adresser une lettre de motivation et un CV, à :

M. Bonnet Jean-Paul

Le Verdoyer

43590 Beauzac



COUPE BOULISTE HAUTE-LOIRE QUADRETTES



Le Comité Bouliste Départemental de Haute-Loire et la Boule des Amis ont organisé le Dimanche 22 Juin 2008 la coupe Haute-Loire Quadrettes à l'Espace de Verdure de La Dorlière à Beauzac.

Sous le soleil radieux, 48 équipes se sont affrontées pendant toute la journée. Au final, l'équipe ROBIN de Saint-Jeures est sortie vainqueur en 3ème division et l'équipe DARNE du Puy en 4ème division. Pendant la journée, Robert VERDIER, Président du CBD de Haute-Loire, Louis SIMMONET de la Communauté de Communes, Jean PRORIOL et les adjoints sont venus encourager tous les participants.

Tous les joueurs ont apprécié le site magnifique et parfaitement adapté pour une manifestation bouliste.

TRESORERIE DE MONISTROL SUR LOIRE

Monsieur Alain BERNE est remplacé par Monsieur Bruno PAULET. Il nous vient de la trésorerie de Bas-en-Basset.

OFFICE DE TOURISME

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES - Rappel

Le concours des maisons fleuries a débuté le 15 mai et se termine le 31 Août. Vous pouvez vous inscrire à l'Office de Tourisme jusqu'au 15 juillet. Concours gratuit ouvert aux habitants de Beauzac en résidence principale ou secondaire, propriétaires ou locataires. Nous vous proposons 2 catégories « Façades, balcons et fenêtres, visibles de la rue » et « maisons et jardins visibles de la rue ».

RENCONTRE RÉGIONALE DU 03 AOÛT 2008 - Rappel

DIMANCHE 03 AOÛT 2008

RENCONTRE REGIONALE D'Auvergne
NOTEZ BIEN CETTE DATE ET VENEZ NOMBREUX.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE.

Renseignements et réservation à

L'Office de Tourisme de BEAUZAC

Place de l'Eglise – 43590 Beauzac

Tél. : 04.71.61.50.74 – Fax : 04.71.61.50.62

Email : office@beauzac.com - Site Internet : www.beauzac.com

JOURNÉE DU PATRIMOINE DU 20 ET 21 SEPTEMBRE 2008

A l'occasion des journées du patrimoine, Les amis du vieux Beauzac et l'Office de Tourisme de Beauzac proposent des visites guidées gratuites le samedi 20 et le dimanche 21 septembre à Beauzac. Programme disponible à l'Office de Tourisme.

COMITE DE JUMELAGE



BALADE A L'ITALIENNE

Le 1er juin une délégation Beauzacoise de 9 personnes a fait le voyage à Camigliano pour confectionner un plat français



proposé aux participants à la manifestation. Cette manifestation inspirée de celle que propose chaque année le comité de jumelage avait un parfum de terroir. Aux cotés des "anti pasti" et des saveurs méditerranéennes, la charcuterie Beauzacoise, le pain de seigle et le St Agur avaient une bonne place. Une fête à la Napolitaine ne se fait pas sans chanson et sans mandoline. Les "Camiglianési" et les Beauzacois ont donné de la voix sous un soleil estival. Cet échange prévu de longue date a été une réussite et les liens entre les 2 communes se sont encore resserrés. Ce voyage de 5 jours a laissé aux participants un peu de temps pour visiter Capri. Si dans la chanson "Capri c'est fini..." à l'inverse, d'autres échanges sont programmés et notamment celui des "Olympiades" où des jeunes altiligériens de 13 à 17 ans et leurs jumeaux se rencontreront du 28 juillet au 3 août. Beauzac, aura à son tour, un parfum d'Italie.

RENTREE SCOLAIRE 2008-2009

Rappel

Afin de préparer la rentrée scolaire 2008-2009, des dossiers ont été distribués dans les écoles. Ces dossiers d'inscription au ramassage scolaire et à la cantine doivent parvenir en mairie le plus tôt possible pour nous permettre d'organiser les différents services. Merci de votre compréhension.

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'été : Mercredi de 9h à 12h et de 16h à 17h30, Jeudi de 16h30 à 19h et le Samedi de 9h à 12h

La Médiathèque sera fermée du 15 au 19 Juillet pour cause d'inventaire.

Pour les congés d'été, la médiathèque sera fermée du 15 au 30 Août. (voir affichage car possibilité de modifications)

Animations : Exposition Africaine du 22 Juillet au 14 Août.



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE EN JUILLET ET AOUT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
MATIN	FERMÉ	8h30 – 12h00				8h30 – 12h00
APRES-MIDI		13h30 – 17h00				FERMÉ

HARO SUR LE BRUIT

Dès qu'arrive le printemps, le soleil et la pluie nous prenons l'habitude de sortir nos tondeuses ou débroussailleuses pour ne pas laisser la nature en plein développement nous envahir.

Cependant, pour que tout le monde puisse jouir d'un peu de quiétude et de tranquillité pendant les week-ends et profiter du chant des oiseaux. Il est bonne coutume que de laisser au garage ces machines souvent bruyantes au moins le

Dimanche et pour les autres jours de la semaine de les sortir en respectant les horaires convenables afin de respecter le voisinage.

Une suggestion de bonne conduite serait de tondre le gazon ou de débroussailler de 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h, les jours de semaine et de 9h30 à 12h et de 15h à 19h le Samedi.

ACCUEIL DES BÉBÉS 2007

Pour la quatrième année consécutive, les bébés étaient à l'honneur à l'Espace La Dorlière le dimanche 1^{er} juin 2008. Une réception était organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité afin de souhaiter la bien-

venue aux vingt neuf bébés, dont 3 paires de jumeaux, nés en 2007 sur la commune, et à leurs parents. Les frères et sœurs étaient également de la partie. Quinze bébés sur les vingt neuf étaient présents.

Aux côtés des membres du CCAS, et des conseillers municipaux présents, Monique SURREL-SATRE Adjointe accueillait les familles en l'absence de Jean PRORIOL empêché. Elle félicitait les heureux parents, en rappelant que cette réception annuelle a pour but de connaître les familles et les faire se rencontrer.

Ce fut aussi l'occasion pour Monique SURREL-SATRE de donner quelques informations sur la nouvelle structure d'accueil pour les jeunes enfants, financée par la Communauté de Communes « Les Marches du Velay », qui vient d'ouvrir ses portes à la Garenne et regroupe la crèche, le Relais d'Assistante Maternelle et le CLSH.

Chaque bébé recevait ensuite un petit livre de Bisiwsky-Sanders, dédié, et un livret sur Beauzac et ses services. Les mamans recevaient chacune une rose.

Le pot de l'amitié clôturait cette sympathique manifestation.



FETE DE LA MUSIQUE

Le hasard du calendrier voulait que cette année le 21 Juin soit un samedi; Sous un soleil radieux, Franck et Steeve ont installé tout le matériel nécessaire (sonorisation, éclairage, ...) pour que les deux groupes du soir puissent se produire. (La Manouche Tumitt et SPINELI)

L'association de la Fanfare s'est aussi activée toute la journée pour l'installation des tables et des bancs, aidée du personnel communal ainsi que pour la préparation de la soupe aux choux. Le soir venu, c'est dans une ambiance amicale et estivale que certains Beauzacois sont venus se restaurer en écoutant la musique jazz de La Manouche Tumitt et le rock festif de SPINELI.



SAISON CULTURELLE DU TRIMESTRE

Ciel Ecran Concert

Vendredi 4 Juillet à 20h30 salle « Espace La Dorlière »

JOHNNY HALLYDAY

Pour fêter les 65 ans de Johnny Hallyday, Ciel Ecran propose le spectacle que l'artiste a enregistré en 2000 à l'Olympia de Paris. Le spectacle de l'Olympia a été tourné dans les conditions d'un véritable film de cinéma en super 16 avec 9 caméras. Ce film est un témoignage magnifique qui transmet fidèlement toute l'émotion et la communication entre le public et son artiste préféré.

Un moment d'émotion et de proximité avec le chanteur préféré des Français.



Concert

Samedi 26 juillet 2008 à 20h30 salle « Espace La Dorlière »

CHŒUR REGIONAL D'Auvergne

L'EUROPE A CAPELLA

Oeuvres de Roland de Lassus, Félix Mendelssohn, Johannes Brahms, Claude Debussy, Michael

Tippett,...

Ce concert est une promenade très variée, au fil des siècles, des styles et des contrées. Seule la beauté constitue le fil conducteur de ce programme : beauté de la nuit, propice à la rêverie, ou du jour qui chasse les ténèbres; beauté des images poétiques que les compositeurs n'ont cessé d'enrichir de leurs palettes d'harmoniques; beauté de la voix, instrument propice à d'intenses expressions. Le choix particulièrement équilibré des oeuvres mettra en lumière chaque époque (Renaissance, Romantisme, 20e siècle) et chaque provenance (Allemagne, France, Espagne, Angleterre).

Billetterie : 15 €

renseignements et billetterie office de tourisme : 04 71 61 50 74

Ciel Ecran Humour

Mardi 02 Septembre 2008 à 20h30 à L'espace « La Dorlière »

« Elle nous enterra tous »

Comédie de Jean Franco Mise en scène de Jean-Luc Moreau

Avec Marthe Villalonga, Jean Franco, Josiane Leveque...

C'est ce matin qu'on remet à Floriane Perti, fleuriste par vocation et femme de tête par démanaison, la médaille de la Famille, récompensant les mères les plus méritantes.

Alors que son jour de gloire est arrivé, voilà que des revenants inopportuns et des cadavres encombrants viennent s'incruster à sa petite fête.



Ciel Ecran Concert

Vendredi 19 Septembre à 20h30 à L'espace « La Dorlière »

« CÉLINE DION, LIVE IN LAS VEGAS »

Un concert exceptionnel. Des capacités vocales époustouflantes, une gentillesse légendaire, Céline Dion est sans conteste l'une de plus grandes stars mondiales de la chanson. En 2003, Céline Dion signe un contrat pour se produire sur la scène du Caesar Palace de Las Vegas. Le spectacle, présenté dans une salle de 4 108 places construite spécialement pour l'artiste, aura accueilli plus de trois millions de spectateurs en 723 représentations.

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de **16 ans**. Pour ce faire, elle doit se présenter à la mairie de son domicile munie d'une pièce d'identité, du livret de famille de ses parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

Lors de l'exécution de cette démarche, le jeune homme ou la jeune fille reçoit une première information sur ses obligations. Il est informé également sur la convocation à l'appel

de préparation à la défense, et les conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne pourrez pas passer les concours et examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire, etc.....) Les services administratifs de la mairie délivre alors une attestation qu'il faut conserver soigneusement car il n'est pas possible de délivrer de duplicata.

CLUB DES JEUNES

Après quelques temps difficiles traversés par le Club des Jeunes, les membres du bureau se sont accordé une période de réflexion. Comme vous avez peut-être pu le constater, nous nous sommes beaucoup battus pour que notre association continue d'exister.

Nous avons mis en place un certain nombre d'activités et d'animations afin que notre club reste un lien entre les jeunes, source de plaisir et d'échange entre ses membres et son public comme l'avaient initié nos prédécesseurs. Nous avons mis tout notre cœur, notre énergie et aussi nos moyens pour que survive le CDJB. (Nous remercions par ailleurs très chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont soutenus)

Aujourd'hui, le bureau et ses membres ont décidé de réunir tous les jeunes âgés de 16 ans et plus, le Vendredi 11 Juillet

2008 à 20h30 à la Maison des Associations.

A cette occasion, nous rencontrerons les jeunes afin de leur expliquer le fonctionnement, le but et la vie du Club des Jeunes ; ceci dans un souci de perpétuer l'association à laquelle nous sommes attachés afin que le relais puisse être passé. Un pot de l'amitié clôturera notre échange.

Afin que le Club retrouve son énergie, il est important que vous veniez nombreux et nombreuses à cette rencontre.

Merci de confirmer votre présence à l'un des membres ci-dessous :

- Julien GOMMET (président) – 06 23 09 90 68

- J.Baptiste VARENNE et Alban GORY

06 62 94 91 26 et 06 82 97 96 94

- Justine LOURDELLE et Caroline GOMMET

06 26 03 81 70 et 06 08 64 03 97

Association « JUSTICE & PARTAGE »

Depuis décembre 2007, l'Association « JUSTICE & PARTAGE » a ouvert un service de médiation familiale. La médiation familiale s'adresse à la famille dans toute sa diversité :

- dans les séparations de couple,
- dans les conflits au sein de famille recomposée,
- dans les conflits intergénérationnels : grands-parents/petits-enfants, placement d'un parent,
- dans les conflits patrimoniaux : contribution à l'éducation et à l'entretien de l'enfant, la répartition des biens, succession ...

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui vous permet : d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,

de prendre en compte de manière très propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Elle permet de prendre des décisions en considérant les besoins de chacun et en particulier ceux des enfants.

La médiation familiale peut intervenir à tout moment d'une situation conflictuelle, avant, pendant ou après une procédure judiciaire.

Les entretiens sont payants, leur coût varie selon les revenus des personnes.

Pour recevoir plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Association « JUSTICE & PARTAGE » - rue Jules Vallès - 43000 LE PUY EN VELAY (en dessous du Centre Pierre Cardinal) au 04.71.02.51.48.

AVIS D'ELAGAGES ET D'ABATTAGES pour entretien des lignes électriques

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagages et d'abattages nécessaires à l'entretien des lignes électriques à 63kv Ance du Nord – Trevas vont être entrepris sur le territoire de la Commune, à dater de ce jour et courant année 2008.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au Représentant du RTE qui en assure la maîtrise d'œuvre :

Monsieur RABASTE Jean-Claude – EDF TERRAA GET FOREZ-VELAY – 5 Rue Nicéphore Niépce – 42100 SAINT-ETIENNE – Tel : 04.77.59.43.34

Ces travaux ont été confiés par le RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE, service d'ELECTRICITE DE France, G.E.T. Forez-Velay, à :

Entreprise PORTAL- La Chaud

43500 ST GEORGES LAGRICOL - Tel : 04.71.03.30.65.

FETE PATRONALE

La fête patronale de la ville de Beauzac s'est déroulée cette année du 8 au 11 Mai et aura vu la prestation de plusieurs stands de forain sur la place de la Poste, parmi ceux-ci des manèges pour tous âges, des stands de tir, de confiseries, de loteries, ... Les bals de la vogue organisés cette année par le SOU de l'Ecole Publique ont réuni un nombre rassurant de personnes le Vendredi 09 Mai et le Samedi 10 Mai. Au vu du nombre d'entrées par rapport à la fréquentation de l'an passé, le bal de la vogue peut être optimiste pour son avenir.

Comme chaque année dans la matinée du "Samedi de la Vogue" à partir de 9h30, le petit-déjeuner des classards en compagnie de Monsieur de Député-Maire Jean Proriol et des représentants du Conseil Municipal a été couronné de succès.



ENVIRONNEMENT

LES ENCOMBRANTS FONT ENCORE PARLER D'EUX

Hélas ce n'est pas un grand plaisir de voir exposer à côté des containers réservés aux ordures ménagères, des encombrants qui doivent trouver leur place dans les déchetteries... cela existe encore !



DECHETS VERTS

La saison est propice à la poussée de l'herbe et les tontes de gazon sont fréquentes.

3 choix sont possibles :

- * Transformer son gazon sur place en compost
- * Le transporter à l'une des déchetteries de Bas ou Monistrol
- * Le déposer à l'espace prévu près des tennis à Beauzac (sans laisser les sacs plastique)

**En aucun cas, il doit finir en décharge sauvage
ou dans les containers d'ordures ménagères**

LES CLASSES CHANTANTES



C'est avec un grand succès que l'Ecole Publique de BEAUZAC a présenté les classes chantantes. Parents et famille étaient conviés à cette représentation le Mardi 10 Juin en soirée à la Dorlière. Les classes de grande section jusqu'au CM2 ont parcouru un répertoire de chanson française : L'Oiseau du Colorado, Trois Petits Ours s'en vont au bois, un violon, un jambon...etc.

La classe de CE1/CE2 était accompagnée par un orchestre de jeunes collégiens de Retournac dirigé par leur professeur de musique Mr FOURCAUD.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur.

LES CHORALINES



Dans le cadre de la promotion de la culture artistique, ce sont 1650 enfants de l'enseignement catholique qui participent aux Choralines.

Cette année, 153 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école privée de Beauzac et Saint-Just-Malmont ont présenté un magnifique spectacle de chant choral, devant une salle comble. Grâce à l'important engagement des enseignantes et sous la houlette de Marie-Pierre ROMANOFF et Sylvie THEURELLE, accompagnés au piano par Markovic NEBOJSA, les enfants ont offert au public un grand moment de bonheur et d'émotion.

Durant la journée de samedi, ce sont les enfants des écoles privées de St-Maurice-de-Lignon, Araules, Grazac, St-Pal-de-Mons, St-Ferréol d'Auroure, Montfaucon et Lapte qui se sont produits à leur tour.

CAP EVASION

Prêt pour une nouvelle aventure !

C'est dans les nouveaux locaux tout neufs, tout beaux que nous allons accueillir dès le 07 juillet les enfants.

Au programme de l'été : mini camps, piscine, poney, équitation, activités sportives, sorties découvertes, parcs d'attractions, intercentres... et bien sûr des grands jeux, balades, multiples créations... Grâce à la nouvelle structure, chaque groupe bénéficiera de sa propre salle d'activités et des ateliers bricolage, cuisine, photo ou encore informatique prendront un nouvel élan.

Pour les « prés-ados, l'aventure continue ! ». Chaque jour, l'animateur sera là pour accueillir les 11-13 ans et les guider dans la composition de leur programme. Ainsi ils pourront se retrouver tous les matins afin d'échanger et mettre en place les activités et sorties qui leur tiennent à cœur.

Le « Beaucal » des ados de 14 ans et plus sera aussi ouvert tout l'été avec un programme d'activités défini par et pour les jeunes : embellissement du local, sorties, soirées, rencontres avec les autres centres ados de la Communauté de Communes, rencontres sportives avec les autres villes jumelées de Haute Loire, mini camps, sont d'ores et déjà prévus. En fonction des activités, ils pourront aussi bénéficier des nouvelles salles d'ateliers du Pôle enfance jeunesse.



POLE ENFANCE



Réalisation de la communauté de communes, le pôle petite enfance a ouvert ses portes le 19 mai pour accueillir les enfants de la crèche « le royaume des lutins ». De nombreux parents ont apporté leur aide au déménagement .

Inutile de poser certaines questions aux 10 employés , le bonheur d'avoir intégré les nouveaux locaux se lit sur les visages. La crèche bénéficie de 10 agréments. Les aménagements et les espaces confortables ont amélioré l'organisation et le travail. Le cadre étant exceptionnel, les 35 lutins qui sont accueillis, attendent impatiemment l'arrivée du soleil pour profiter des extérieurs.

Un grand merci aux parents bénévoles qui ont aidé au déménagement.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes des Marches du Velay est composée de 6 communes : BEAUZAC, LA-CHAPELLE-D'AUREC, MONISTROL-SUR-LOIRE, SAINTE-SIGOLENE, SAINT-PAL-DE-MONS et LES VILLETES. Dans chaque commune, sont élus par le conseil municipal des délégués titulaires et suppléants. Le conseil communautaire se compose de 26 titulaires et autant de suppléants.



BEAUZAC**Titulaires** : Jean PRORIOL, Daniel GIDROL, Jeanine GESSEN, Monique SURREL-SATRE**Suppléants** : Xavier LIOGIER, Jean-Pierre MONCHER, Julien MOINE, Christine VINCENT**LA CHAPELLE D'AUREC****Titulaires** : François BERGER, Christiane MOURIER, Rémy GUICHERD**Suppléants** : Philippe BERNARD, Pierre COLANGE, Eric PETIT.**MONISTROL-SUR-LOIRE****Titulaires** : Robert VALOUR, Yvan CHALAMET, Dominique MARTIN, Yves CHAVENT, Bruno CORNU, Guy GRANGER.**Suppléants** : Agnès ALEXANDER, Colette CHAMBONNET, Annick CHARENTUS, Annie MANGIARACINA, Marie-Josèphe OLLIER, Françoise ROCHER.**SAINTE SIGOLENE****Titulaires** : Dominique FREYSSENET, Jacqueline SABOT, Juliette DURIEU, Bernard NOTTELET, André SAGNOL, Valérie OUDIN.**Suppléants** : Philippe CELLE, Jocelyne CORRADO, Lucien FAVERGNE, Michel GUILLAUMOND, Nathalie MAURIN, Didier ROUCHOUSE.**SAINT PAL DE MONS****Titulaires** : Patrick RIFFARD, Jean-Pierre FAYARD, Annette LOMBARD, Francisque TEYSSIER.**Suppléants** : Bernard BOUDAREL, Patrice MOUNIER, Isabelle SOUCHON, Valérie SOUVIGNET.**LES VILLETES****Titulaires** : Louis SIMONNET, Karen JAY, Marc PREBET**Suppléants** : Irène ROBIN, Cécile PICARD, Isabelle CASSAN.**ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS****Président** : Louis SIMONNET**1er Vice-Président** : Dominique FREYSSENET**2ème Vice-Président** : Jean PRORIOL**3ème Vice-Président** : Yves CHAVENT**4ème Vice-Président** : Patrick RIFFARD**5ème Vice-Président** : François BERGER

M. Louis SIMONNET, Président de la Communauté de Communes des Marches du Velay, propose de créer 9 commissions communautaires. Ces groupes de travail sont présidés par M. SIMONNET qui est membre de droit et par les Vice-Présidents.

*Siège de la Communauté de Communes***Commission « Enfance-jeunesse, enseignement de la musique et de la danse »****Vice-Président** : M. Dominique FREYSSENET,**Membres** : Monique SURREL-SATRE, Cécile OLIER, Rémy GUICHERD, Ghislaine LEBUY, Yvan CHALAMET, Françoise ROCHER, Annick CHARENTUS, Valérie OUDIN, Jacqueline SABOT, Emilie AUFRANC, Annette LOMBARD, Marlène CHAMBERT, Frédéric BARDEL, Cécile PICARD.**Commission « Economie »****Vice-Président** : M. Jean PRORIOL**Membres** : Marc MILLION, Christine VINCENT, Christiane MOURIER, Philippe BERNARD, Robert VALOUR, Bruno CORNU, Guy GRANGER, Dominique FREYSSENET, André SAGNOL, Philippe CELLE, Isabelle SOUCHON, Francisque TEYSSIER, Thierry GRAND, Jeanine COLOMBET.

Commission « Développement durable »

Vice-Président : M. Yves CHAVENT

Membres : Daniel GIDROL, Xavier LIOGIER, François BERGER, Eric PETIT, Robert VALOUR, Dominique MARTIN, Juliette DURIEU, Philippe CELLE, Michel GUILLAUMOND, Jean-Pierre FAYARD, Patrice MOUNIER, Guy LAURENSON, Thierry VACHER.

Commission « Fiscalité – finances »

Vice-Président : M. Patrick RIFFFARD

Membres : Jeanine GESSEN, Alain OLLIER, Christiane MOURIER, Pierre COLANGE, Robert VALOUR, Gérard MICHELON, Guy GRANGER, Didier ROUCHOUSE, Isabelle RETHORE, Lucien FAVERGE, Jean-Pierre FAYARD, Valérie SOUVIGNET, Irène ROBIN, Guy LAURENSON.

Commission « Moyens internes »

Vice-Président : M. François BERGER

Membres : Richard CAUQUIL, Charles CLAUZON, Marc RAVEL, Maurice CHARBONNIER, Dominique MARTIN, Calogero GIUNTA, Agnès ALEXANDER, Marie-Jo SALICHON, Bernard NOTTELET, Nathalie MAURIN, Gérard SABOT, Francisque TEYSSIER, Marc PREBET, André-Philippe BERNABE.

Commission « Equipement d'intérêt communautaire : centre nautique »

Président : Louis SIMONNET

Membres : Daniel GIDROL, Jean-Pierre MONCHER, Caroline FOURNEL, José RIBEIRO, Robert VALOUR, Yves CHAVENT, Gérard MICHELON, Dominique FREYSSENET, Guy VEROT, Jacqueline SABOT, Annette LOMBARD, Sylvie BRUNON, Marc PREBET, Karen JAY.

Commission « communication »

Président : Louis SIMONNET

Membres : Jeanine GESSEN, Julien MOINE, Noëlle DESSAGNES, Laurence DEVAUX, Yves CHAVENT, Dominique PARISOT, Annie MANGIARACINA, Jean-François VEROT, Robert AUBERT, Jocelyne CORRADO, Isabelle SOUCHON, Denise LARDON, Christine SABOT, Isabelle CASSAN

Commission des charges transférées

Daniel GIDROL, Christine VINCENT, François BERGER, Serge BONNAIRE, Robert VALOUR, Yves CHAVENT, Dominique FREYSSENET, Didier ROUCHOUSE, Jacques MOGIER, Patrick RIFFFARD, Louis SIMONNET, Irène ROBIN.

Commission d'appel d'offres

Président : Louis SIMONNET

Titulaires : Daniel GIDROL, François BERGER, Robert VALOUR, Dominique FREYSSENET, Patrick RIFFFARD.

Suppléants : Xavier LIOGIER, Guy FOUVET, Yves CHAVENT, Marie-jo SALICHON, Marc RAVEL.

NOUVELLES ENTREPRISES



La Vieille Ferme - *Changement de propriétaire*

Les Vivats
43590 BEAUZAC
Tel : 04 71 61 47 33

Dans un cadre agréable et personnalisé conçu pour votre bien-être, Mr et Mme CHAPUIS vous convient à découvrir leur cuisine de tradition et leurs spécialités savoyardes à la braise.

BSD Automobiles

Pirolles
43590 BEAUZAC
Tel : 06 30 82 56 81

Cette entreprise spécialisée dans la vente et l'achat de véhicules à « petits prix » a vu le jour en début d'année à Beauzac. Didier PELLETIER, professionnel depuis 18 ans, a une société similaire à Vénissieux dans le Rhône, et souhaite s'implanter à Beauzac où il réside.

ECO-SENS

Les Vignes – Lioriac
43590 BEAUZAC
Tel : 04 71 61 52 25

Cette société dirigée par Eva CANCADE propose la vente par internet de composteurs destinés aux particuliers ou aux collectivités. Mme CANCADE organise une journée « portes-ouvertes » le samedi 5 juillet 2008 à son domicile pour faire découvrir son activité. Pour en savoir plus : www.eco-sens.com

MECA 2S

Bransac
43590 BEAUZAC
Tel : 06 18 85 22 11

Depuis mars, Damien LOUAT et Philippe CHAUSSE se sont associés pour créer MECA 2S. Cette entreprise spécialisée dans la mécanique générale propose : l'usinage de pièces, dépannage industriel, petits travaux de serrurerie, pièces pour les « caisses à savon » mais aussi des produits finis (cloueuses). L'atelier est installé à Bransac au domicile de Damien LOUAT.

**Transports Express Messagerie**

Le Suc de Chabanou
43590 BEAUZAC
Tel : 06 78 66 29 26

Installé depuis 9 ans à St-Maurice-de-Lignon, Jacky CURSOT est arrivé à Beauzac depuis plus d'un an. Son entreprise propose le transport de petit colis (200 à 300 kg environ) pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire essentiellement, au rythme de 2 fois par jour. Ses clients sont principalement des artisans et des PME de la Loire.

Nos joies**Naissances**

DOUPLAT Lenny
COUPIER Perrine
MICHALON Cassandre
COUTANSON Maxime

Mariage

VIALETTE Frédéric & CHARBONNIER Céline
GARREAU Julien & JOURDA Amandine

Nos peines**Décès**

CHARBONNIER Jean Marie
MASSARDIER Delphine
JURINE Maria veuve DORVIDAL

GRANGER Alphonse
DOJAT Auguste

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 Avril 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 11 Avril 2008 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Deux conseillers municipaux étaient excusés.

1° - FINANCES COMMUNALES

1.1 - Budget Primitif 2008

Premier budget voté par la nouvelle équipe municipale

Pas d'augmentation de la fiscalité locale avec le maintien des taux d'imposition

Réhabilitation de la pelouse du stade de La Garenne, installation sur les deux stades d'un arrosage intégré pour diminuer les consommations d'eau et Poursuite des travaux d'amélioration du réseau routier SONT LES GRANDS PROJETS DE CET EXERCICE BUDGÉTAIRE.

Sur proposition de la Commission des Finances, qui a examiné dans le détail le Budget de la Commune et l'ensemble des budgets annexes assujettis à la T.V.A., le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les différents documents budgétaires :

- Commune :

L'Exercice budgétaire 2008 est marqué par une maîtrise et une rationalisation des dépenses de fonctionnement qui permet d'équilibrer le budget sans augmentation des contributions des ménages. Le prélèvement pour l'autofinancement de la section d'investissement atteint malgré tout près de 20 % de la masse des dépenses soit 413 500,00 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à **2 128 000,00 €**. Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit : charges à caractère général : (24,36 %) ; charges de personnels (32,75%) ; subventions et participations aux organismes de regroupement : (18,14 %) ; intérêts d'emprunt : (4,40%) et l'autofinancement des investissements (20,00 %).

Les recettes regroupent les produits des services et du domaine (cantine scolaire, services culturels, cimetière, remboursement des salaires et des charges de gestion par les budgets annexes et les associations rattachées aux compétences de la Communauté de communes). Les dotations de l'ETAT n'augmentent que de 3 % et couvrent 26,90 % des recettes de fonctionnement. L'attribution de compensation correspondant au reversement de la Taxe Professionnelle par la Communauté de communes « Les Marches du Velay » sera renégociée suite au désengagement partiel de la Communauté de communes sur les aides

financières apportées à l'Association Familiale pour les activités petite enfance. Les contributions directes progressent sensiblement + 3 % grâce à l'instauration de la nouvelle taxe sur les terrains devenus constructibles et la taxe additionnelle sur les droits de mutation.

Les autres produits : revenus des immeubles, virement à la Commune du solde de l'excédent du budget annexe du lotissement du Suc de Chabanou pour financer la reconstitution des réserves foncières, assurent l'équilibre des recettes.

En section d'investissement le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à **1 768 730,00 €**.

En dépenses 982 780,49 € de crédits nouveaux et 785 949,51 € de crédits reportés sont répartis comme suit :

Achèvement des travaux de bâtiment (aménagement des garages municipaux 2ème tranche – réhabilitation des vestiaires du terrain de foot de La Garenne) ; travaux d'éclairage public et de voirie : (Programme de goudronnage 2007 et restructuration du centre bourg 1ère tranche - Rue G. Clémenceau, rue des Remparts, rue des Lamberts) Nouveaux programmes : réhabilitation de la pelouse du stade de La Garenne et installation sur les deux stades d'un arrosage intégré ; Programme de voirie 2008 et constitution de réserves foncières ; participation au financement des travaux de la caserne des pompiers et de l'étude des risques d'inondation de la Loire effectuée par le SICALA.

Par ailleurs la Commune consent une avance de 101 000,00 € pour financer la construction de caveaux et une subvention de 50 000,00 € au service de l'Assainissement pour couvrir les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales de la Rue Louis Pasteur et du village de la Varenne. Le remboursement du capital des emprunts diminue en l'absence de nouveaux emprunts en 2007. L'encours de dette est de 846,72 € par habitant.

En recettes, 1 635 259,43 € de crédits nouveaux et 133 470,57 € au titre des reports de crédits de 2007 répartis comme suit :

La part des subventions et des ressources propres à la section (Taxe Locale d'Équipement et du FCTVA) diminue dans le financement des investissements. L'autofinancement de l'exercice, l'amortissement des subventions et provisions et les réserves (affectation de l'autofinancement l'exercice 2007) assurent une part importante des recettes (43,00 %) de même que l'excédent d'investissement reporté. Pour équilibrer cette section d'investissement il est programmé un emprunt de 300 000,00 €.

- Budgets annexes :

L'Assemblée vote ensuite les budgets annexes assujettis de droit à la T.V.A. qui s'équilibrent comme suit:

construction de caveaux (construction et vente d'une nouvelle série de caveaux, nouveau cimetière)

section de fonctionnement : 116 000,00 €

section d'investissement : 107 000,00 €

(avance consentie par la commune pour le financement de la construction de nouveaux caveaux)

usines relais (gestion patrimoniale de l'Usine Relais SOME CAB)

section de fonctionnement : 39 500,00 €

section d'investissement : 51 900,00 €

Multiple rural (location du local commercial résidence La Madeleine)

section de fonctionnement : 13 000,00 €

section d'investissement : 19 260,00 €

- Service de l'Eau :

Lancement des travaux de renforcement du réseau d'eau potable des villages de Chazelet – La Croix Blanche et La Varenne ainsi que de la Rue Louis Pasteur et participation au financement des investissements du SYMPAE.

Le budget du Service de l'Eau s'équilibre en section de fonctionnement à **693 000,00 €**. Il prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (251 835,86 €) et l'amortissement des réseaux (75 350,00 €). La participation communale aux investissements au SYMPAE calculée par rapport à la nouvelle clef de répartition progresse de 17 % pour s'élever à 32 020,00 €. De même les participations à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au titre du prélèvement sur la ressource en eau (+15,38%) et au titre de la pollution (+ 38,30%) sont en très forte augmentation.

La section d'investissement s'équilibre à **693 000,00 €** dont 449 853,70 € de crédits nouveaux pour financer le programme AEP 2007/2008 et les travaux de renforcement AEP Chazelet, Croix Blanche et La Varenne ainsi que la Rue Louis Pasteur. Achèvement des travaux d'alimentation en eau potable du hameau de Chossac. Suite à l'application de la nouvelle nomenclature budgétaire M 49 sont inscrits les crédits de régularisation des amortissements des subventions perçues au cours des exercices budgétaires précédents. Le remboursement de la dette diminue en l'absence de nouveaux emprunts.

Les investissements seront financés sans emprunt grâce aux subventions du Département, à l'autofinancement et aux réserves ainsi qu'à l'amortissement des réseaux au report de l'excédent 2007.

- Service de l'Assainissement

Lancement des travaux de raccordement au réseau d'assainissement du bourg des villages de Chazelet – La Croix Blanche et La Varenne – mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Rue Louis Pasteur – lancement du projet de gestion des eaux pluviales sur le secteur de montourtier et les sausses.

La section de fonctionnement s'équilibre à **560 000,00 €**. Il prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (376 966,27 €) et l'amortissement des réseaux (81 820,00 €). Elle est financée principalement par la redevance d'assainissement et par la contribution communale aux eaux pluviales. Les participations au raccordement au réseau d'égout acquittées par les constructions neuves ou les contributions aux frais de branchement des nouveaux secteurs desservis (La Varenne – La Croix Blanche et Chazelet) permettent l'équilibre de cette section qui intègre aussi l'excédent de fonctionnement reporté.

La section d'investissement s'équilibre à **1 138 000,00 €** dont 975 282,00 € de crédits nouveaux pour financer la totalité des travaux de raccordement des villages de Croix Blanche – une partie des Granges et La Varenne à la station d'épuration du Bourg ainsi que la mise en séparatif des réseaux de la Rue Louis Pasteur ; le financement des travaux de raccordement du village de Chazelet sera étalé sur les exercices 2008 et 2009. Par ailleurs, suite à l'application de la nouvelle nomenclature budgétaire M 49 sont inscrits les crédits de régularisation des amortissements des subventions perçues au cours des exercices budgétaires précédents. Le déficit d'investissement reporté est repris dans cette section. Le remboursement de la dette diminue en l'absence de nouveaux emprunts.

Les recettes sont couvertes pour partie par les subventions du Département, l'autofinancement et les réserves, l'amortissement des réseaux. Cependant pour pouvoir équilibrer cette section d'investissement et financer en particulier les travaux de raccordement au réseau d'égout des villages de La Varenne – La Croix Blanche – Les Granges et Chazelet suite au plafonnement de la subvention départementale, il sera inscrit un emprunt de 350 000,00 €.

- Régie des Transports Scolaires

La section de fonctionnement s'équilibre à **78 000,00 €** grâce à une subvention de 13 081,89 € versée par le Budget principal de la Commune. Est prise en compte la nouvelle organisation du service de ramassage scolaire à compter du mois de Septembre suite à l'appel d'offres lancé par le Conseil Général pour l'attribution des nouveaux circuits de transport. En particulier, le bus scolaire RENAULT étant trop ancien pour obtenir l'agrément du Département et la Commune n'ayant pas les moyens d'acquérir un nouveau véhicule d'une capacité minimum de 30 places (coût : + de 100 000,00 €) le circuit historique du secteur de Pirolles - Le Monteil - Lioriac - Chevalier - Chanteduc - sera confié à un transporteur privé. La section d'investissement intègre l'amortissement du car scolaire et des subventions perçues pour son acquisition.

1.2 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition restent stables

Malgré une faible évolution des bases d'imposition de la Taxe d'Habitation (+ 4,81%) et de la Taxe sur les propriétés bâties (+ 2,79 %), le produit attendu des contributions directes suffit à couvrir l'équilibre de la section de fonctionnement. En conséquence, les taux des ménages restent inchangés depuis 2006 à savoir : 7,49 % pour la taxe d'habitation (moyenne départementale 10,91 %) ; 13,80 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (moyenne départementale : 17,66 %) et 69,01 % le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le montant des contributions directes sera de 548 601,80 € alors que le montant de la T.P.U. revenant à la Commune pour 2008 est de **643 660,00 €** ; une révision à la hausse de son montant sera demandée à la Communauté de communes « Les Marches du Velay » suite à l'abandon partiel par celle-ci des activités périscolaires de l'Association Familiale.

1.3 - Vote des subventions communales

Le conseil municipal décide de revaloriser de 2 % en moyenne les subventions de fonctionnement allouées aux associations locales ou hors commune pour 2008 à l'exception des subventions aux clubs sportifs de football, basket ball et tennis pour lesquelles est appliquée la grille d'évaluation basée sur le nombre de licenciés, l'encadrement des jeunes, les résultats des équipes et les frais d'arbitrage. Par ailleurs, la subvention de fonctionnement de l'association des **Amis du Vieux Beauzac** est revalorisée à titre exceptionnel. Enfin, une subvention de fonctionnement est allouée à l'Association Familiale pour le financement des activités périscolaires afin de compenser partiellement le désengagement de la Communauté de communes « Les Marches du Velay ».

SUBVENTIONS COMMUNALES 2008

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
1° - Associations situées sur la Commune	
Association sportive de Beauzac - Section Football	2 958,00
Société de Basket « Avenir de Beauzac »	2 135,00
Tennis Club de Beauzac	1 572,00
ABC Vélo	335,00
Beauzac Fitness Gym	345,00
Association Communale de Chasse Agréée de Beauzac	490,00
Société de Musique « Avenir de Beauzac »	1 020,00
Les Amis du Vieux Beauzac	500,00
Ensemble Vocal de Beauzac	390,00
Association Familiale	745,00
A.D.M.R.	745,00
Association des Amis de l'A.C.I.M.	315,00
Anciens Combattants (section locale)	410,00
Paroisse de Beauzac (chauffage de l'Eglise)	1 100,00
Club du 3ème Age	400,00
Comité du Personnel Communal	1 805,00
Syndicat Agricole de Beauzac	180,00
FOYER BON SECOURS Animations	510,00
Sapeurs Pompiers de Beauzac	1 085,00

Association Cap Evasion (activité poterie)	310,00
Association Familiale (activités périscolaires)	2 500,00
Sous Total 1 : ORGANISMES COMMUNAUX	19 850,00

2° - Associations ou organismes situés hors de la Commune

A.D.A.P.E.I.	170,00
O.V.I.V.E.	150,00
Service Dpt de l'Office National des Anciens Combattants	55,00
Association des Pupilles de l'Enseignement Public	135,00
Croix Rouge Française - Comité de Monistrol sur Loire	190,00
Comité Départemental de la Prévention Routière	55,00
Association Intercommunale des Déportés du Travail	65,00
Groupement de vulgarisation agricole de Bas en Basset à Retournac	100,00
F.N.A.T.H.	90,00
Comité Départemental contre l'alcoolisme	90,00
Comité Départemental contre le cancer	120,00
Association des Paralysés de France	110,00
Syndicat Interdépartemental de défense paragrêle	300,00
Cinévasion	180,00
Téléthon	200,00
ADOL	55,00
Association des Myopathes de France	75,00
Association des Amis de la B.D.P.(0,10 €/habitants)	250,00
Association Départementale des Restaurants du Cœur	400,00
Association Mucoviscidose	200,00
Association des Insuffisants rénaux de Hte-Loire	60,00
Coopérative scolaire "L'Hirondelle"	60,00
Société Régionale de la protection animale	215,00
Sous total 2 : ORGANISMES EXTERIEURS COMMUNE	3325,00

3° - Autres subventions

Comité de jumelage	2 415,00
Office du Tourisme pour saison culturelle 2008	6 000,00
Office du Tourisme pour organisation de la Fête de la Musique	1 000,00
Office du Tourisme (fonctionnement)	4 500,00
Office du Tourisme (Fête des produits du terroir)	730,00
Office du Tourisme (Arbre de Noël – calendrier de l'Avent)	450,00
Office du Tourisme (Salaire)	22 600,00
Sous total 3 : AUTRES SUBVENTIONS	37 695,00

TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS VERSEES 60 870,00

Par ailleurs sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal (une abstention) alloue une subvention de fonctionnement de 300,00 € à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Loire qui est intervenue en soutien et conseils auprès des agriculteurs de la Commune dans la lutte contre la prolifération des campagnols terrestres. Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Monsieur Alain BERNE, Comptable du Trésor, l'indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable pour la durée du mandat électoral. Il fixe au taux maximum la redevance versée par GrDF et GrTGAZ pour l'occupation du domaine public communal des réseaux de transport et de distribution de gaz naturel.

2° - A.E.P. et ASSAINISSEMENT

Le nouveau Conseil Municipal lance son premier projet inscrit sur son programme électoral en approuvant le Projet Détaillé et le dossier de consultation des entreprises établi par la Bureau d'études BE_IE – Jean Reynaud, maître d'œuvre, concernant le raccordement au réseau d'égout des villages de La Varenne – La Croix – Blanche – une partie des Granges et Chazelet ainsi que le renforcement du réseau d'eau potable et du réseau d'eaux pluviales. Par ailleurs, ce projet inclut la mise en séparatif du réseau d'égouts de la Rue Louis Pasteur. Pour financer le coût global des travaux estimé à 940 000,00 € HT. la Commune bénéficiera de subventions du Département au titre du Programme AEP 2008 au taux de 35% et au titre du Programme Assainissement 2008. Cette dernière subvention sera écartée par le Département compte tenu que le coût des travaux d'assainissement dépasse largement le plafond par maison existante raccordée à ce réseau. De ce fait, pour pouvoir couvrir la dépenses la Commune sera obligée de souscrire un emprunt de 300 000,00 € et de financer le reste sur les fonds libres provenant de la contribution aux frais de raccordement versée par les propriétaires des maisons raccordées et évaluée au stade du projet à 1 300,00 € HT.

Il approuve en même temps que le plan de financement le dossier de consultation des entreprises ; les travaux seront dévolus à l'issue d'un appel d'offres ouvert.

3° - QUESTIONS DIVERSES

A la demande de la Communauté de communes « Les Marches du Velay », les conseillers municipaux qui le souhaitent ont proposé leur candidature pour intégrer les commissions communautaires mises en place par cette structure. Daniel GIDROL à la demande d'Alain OLLIER précise que l'installation d'un ralentisseur à la ZA de Piroilles est en attente de devis.

Stéphane OLLIER signale le problème de circulation des piétons sur les trottoirs de la Rue des Remparts et de la Rue Georges Clémenceau nouvellement aménagés à cause du stationnement anarchique des véhicules parfois jusqu'aux portes cochères. La mise en place de mobilier urbain (bacs à fleurs et plots métalliques) est en cours d'examen pour partager cet espace entre piétons – accès des garages et stationnement.

Odile GARNIER demande où en est l'installation d'une aire de jeux pour les enfants à Confolent, Monsieur le Maire précise qu'il faut finaliser avec Monsieur CORRE la mise à disposition d'un peu de terrain pour cette installation.

Cécile OLIER fait part des remarques d'une commerçante qui demande que les marchés hebdomadaires soient redynamisés et peut être déplacés à un autre endroit plus visible de la route départementale afin d'améliorer leur attractivité. Monsieur le Maire remercie Madame OLIER, nouvelle conseillère municipale. Il rappelle que le déplacement des marchés ne fait pas l'unanimité, loin de là. Il prend note des remarques et envisage d'entendre commerçants et forains pour améliorer l'attractivité de nos marchés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h 30.



GARDE DES PHARMACIENS

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures

Semaine	Pharmacies	Adresse	Téléphone
28/06/08 au 05/07/08	Phie SOUVIGNET	35 Rte Nationale • St MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
05/07/08 au 12/07/08	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
12/07/08 au 19/07/08	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
Lundi 14 Juillet	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
19/07/08 au 26/07/08	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
26/07/08 au 02/08/08	Phie CELLE	Av. Mar. Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
02/08/08 au 09/08/08	Phie MOREL	36Pl. Mar Foch • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
09/08/08 au 16/08/08	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
Vendredi 15 Août	Phie CELLE	Av. Mar. Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
16/08/08 au 23/08/08	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
23/08/08 au 30/08/08	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
30/08/08 au 06/09/08	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
06/09/08 au 13/09/08	Phie SOUVIGNET	35 Rte Nationale • St MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
13/09/08 au 20/09/08	Phie MOREL	36Pl. Mar Foch • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
20/09/08 au 27/09/08	Phie BRASSEUR	Pl.H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
27/09/08 au 04/10/08	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71

BESOIN D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE ?

- **En journée** : composez le numéro de téléphone de votre médecin traitant.
- **Hors des horaires d'ouverture du cabinet, la nuit, le week-end et les jours fériés** :

04.71.04.33.33 (numéro d'appel unique pour la Haute-Loire)

Ayez le bon réflexe !

Comment ça marche :

- ***Votre appel est traité par un permanencier qui vous demandera :***
 - le nom, le prénom, l'âge du malade, son adresse et son traitement en cours
 - le motif d'appel avec les principaux signes.
- ***Le médecin régulateur décide de la conduite à tenir, en fonction de votre besoin :***
 - conseil téléphonique
 - consultation
 - visite à domicile

En cas de RISQUE VITAL ... et uniquement Composez le 15

Quelques exemples :

- Coma (ne bouge plus, ne parle plus) ou perte de connaissance prolongée, convulsions,
- Etouffement,
- Douleur intense, continue et inhabituelle dans la poitrine
- Accident grave

En cas d'accident grave, les pompiers (18) interviennent en relation avec le 15.

Calendrier des manifestations

Juillet

Mardi 01 Juillet	Soirée	Spectacle théâtre de l'école publique à L'espace « La Dorlière »
Vendredi 04 Juillet	20h30	CIEL ECRAN concert « Johnny Hallyday » à L'espace « La Dorlière »
Samedi 05 Juillet		But Honneur organisé par la Boule des amis au siège
Dimanche 06 Juillet		Barbecue organisé par le Club de Foot à La Garenne
	17h00 et 21h30	Cinévasion "Indiana Jones et le Royaume du Crâne de Cristal" à l'Espace "La Dorlière"
	08h45	Marches JOURNEE PIQUE-NIQUE
Lundi 07 Juillet	15h00	Cinévasion " Indiana Jones et le Royaume du Crâne de Cristal "
		à l'Espace "La Dorlière"
	21h30	Cinévasion "Cash" à L'espace « La Dorlière »
Vendredi 11 Juillet	20h30	Réunion CLUB DES JEUNES à la Maison des Associations
Samedi 12 Juillet	15h00	Concours de pétanque organisé par AB Cyclisme à La Chaud
Dimanche 13 Juillet	18h30	Soupe aux choux organisée par les Sapeurs Pompiers de Beauzac sur le parking derrière la Mairie Bal des Pompiers à la Garenne
Lundi 14 Juillet	14h00	Challenge MURGUE 32 Doublettes organisé par la Boule des Amis au siège
Mardi 15 juillet		Clôture des inscriptions au concours des maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme.
Mercredi 16 Juillet	13h30-18h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), Salle Espace des Remparts
Vendredi 18 Juillet	8h00-20h00	Don du Sang, petite salle de l'Espace « La Dorlière »
Samedi 19 Juillet		Fête de la chasse organisée par l'ACCA au communal des Vivats
	14h30	Concours de pétanque organisé par la Boule de Pont de Lignon au siège
Dimanche 20 Juillet		Fête de la chasse organisée par l'ACCA au communal des Vivats
Du 22 Juillet au 14 Août		Exposition sur le thème de l'Afrique à la Médiathèque
Samedi 26 Juillet	14h30	Concours de Pétanque organisé par la Boule Riveraine de Vaures
	20h30	Concert du Chœur Régional d'Auvergne à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 27 Juillet	17h00 et 21h30	Cinévasion "Bienvenue chez les CHTIS" à L'espace « La Dorlière »
Lundi 28 Juillet	17h00	Cinévasion "Bienvenue chez les CHTIS" à L'espace « La Dorlière »
	21h30	Cinévasion "Iron Man" à L'espace « La Dorlière »



Août

Samedi 02 Août **Challenge Pierre COLOMBET organisé par la Boule Riveraine de Vaures**

Dimanche 03 Août Rencontre Régionale - Vide Grenier, organisé par l'Office de Tourisme

Samedi 09 Août 07h50 **Concours Officiel de boule Challenge Alain Debot 32 Doublettes**

organisé par la Boule de pont de Lignon au siège

Fête du 14 et 15 Août

Jeudi 14 Août Grande fête annuelle organisée par la Boule Riveraine de Vaures

Jeudi 14 Août Bal organisé par la Boule Riveraine au Communal de Vaures

Vendredi 15 Août **Concours de Pétanque, Bal organisés par la Boule Riveraine de Vaures**

Samedi 30 Août Concours de Pétanque organisé par la Boule Riveraine de Vaures

Dimanche 31 Août **Marche organisée par Le Club des Jeunes**

Clôture du concours des maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme.

Septembre

Mardi 02 Septembre 20h30 **AG BEAUZAC FITNESS GYM à la salle « Espace des remparts »**

20h30 **CIEL ECRAN Théâtre « Elle nous enterrera tous... » à L'espace « La Dorlière »**

Samedi 06 Septembre 14h00 Concours de boule de la municipalité organisé par la Boule de Pont de Lignon au siège

14h-18h Forum des associations à la Maison des Associations

Dimanche 07 Septembre 8h00 **AB Cyclisme 4^e journée Beauzacoise du vélo départ salle polyvalente**

Vendredi 12 Septembre 20h30 AG AB Cyclisme salle « Espace des Remparts »

Dimanche 14 Septembre 14h30 **Cinévasion "Kung FU Panda" salle « Espace des Remparts »**

17h00 **Cinévasion "Le monde de Narnia Chapitre 2**

Prince Caspian" salle « Espace des Remparts »

21h00 **Cinévasion "Sagan" salle « Espace des Remparts »**

Vendredi 19 Septembre 20h30 CIEL ECRAN concert « Céline Dion, live in Las Vegas » à L'espace « La Dorlière »

Samedi 20 Septembre journée **Spectacle Rock avec danse**

organisée par l'Association NOTRE DAME DU MONDE à l'Espace la Dorlière

AG de la Boule des amis au siège

Journées du patrimoine

organisées par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme de Beauzac

Dimanche 21 septembre Journées du patrimoine

journée Friperie organisée par le SOU DES ECOLES salle « Espace des Remparts »

Vendredi 26 Septembre 20h30 **AG SOU DES ECOLES salle « Espace des Remparts »**

Dimanche 28 Septembre Journée Retrouvailles des classes en « 8 » à L'Espace « La Dorlière »

